



Saint-Savin, le 2 Mars 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Affaire suivie par Eric JEAN
Tél : 0627704605

Madame, Monsieur

Objet : Construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Saint-Savin

Le syndicat Eaux de Vienne-Siveer a pris la compétence assainissement collectif de la commune de Saint-Savin le 1^{er} janvier 2019. A ce titre le syndicat entreprend les travaux de la nouvelle station d'épuration, derrière le nouveau cimetière de la route de Nalliers et du réseau de refoulement des eaux usées à partir de la station actuelle rue des Tuileries jusqu'à la nouvelle station route de Nalliers (rue du 8 mai 1945 et route de Nalliers jusqu'au Mont Saint-Savin).

Les travaux débiteront

phase 1 : lundi 8 mars rue des Tuileries jusqu'au 19 mars,

phase 2 : de l'école jusqu'à la rue des Granges du 22 mars jusqu'à fin mai ,

phase 3 : début juin à mi-août de la rue des Granges jusqu'au nouveau cimetière de la route de Nalliers (Mont St-Savin).

Les déviations seront mise en place par la direction des routes (véhicules légers, camions et autocar)

La phase 2 se fera en 2 temps pour libérer l'accès du camping, B2M et les pompiers en passant par la rue du Mont, chemin de la Garenne, rue de Malle. Il sera demandé de ne pas encombrer la voirie par des voitures en stationnement dans ces rues afin de laisser le passage aux camions et véhicules de secours.

Ces désagréments occasionnés par les travaux sont pris en compte par l'entreprise qui permettra l'accès aux riverains sous certaines conditions. Il est recommandé de limiter vos entrées et sorties rue du 8 mai 1945.

Eric JEAN, conseiller municipal, est chargé de suivre ce chantier pour la municipalité et d'assister aux réunions avec l'entreprise pour prise en compte opérationnelle des problématiques à résoudre.

Il est demandé aux parents d'élèves de déposer les enfants scolarisés sans stationner chaque fois que possible avec des arrêts de courte durée pour fluidifier la circulation aux heures d'entrée et de sortie de classe.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Hugues MAILLET

